

LES INFORMATIONS PRATIQUES

DATES

Vendredi et samedi :
27, 28 septembre et 4, 5 octobre 2019

LIEU

Bibliothèque de la Ville de Bienne, Rue Général-Dufour 26,
2502 Bienne

HORAIRES

Vendredis : 18h45- 21h45
Samedis : 9h45 – 12h45
12 heures de cours + 1 entretien individuel

COÛT

CHF 350.- * / 10% de réduction pour les membres fOrum culture et *artos*.

*Ce cours peut être pris en charge par certaines caisses de chômage. Se renseigner auprès de son conseiller ORP.

PLUS D'INFOS

fOrum culture :
communication@forumculture.ch
www.forumculture.ch

artos :

+41 21 621 80 60 / 61 / 63
admin@artos-net.ch . www.artos-net.ch
📅 Inscription jusqu'au 9 septembre 2019

LES CONDITIONS

Pour participer à la formation, il est **nécessaire d'être porteur d'un projet**, même s'il n'est qu'esquissé.

L'inscription se fait à l'aide d'un **formulaire** que vous trouverez sur www.artos-net.ch. à la rubrique *formations/sensibilisation à la gestion de projets culturels*. Dès réception de la **confirmation d'artos**, envoyée par courrier électronique, votre paiement rendra définitive l'inscription.

En cas d'annulation par *artos*, le montant est remboursé. Pour garantir une bonne qualité d'échange, le nombre de participants est limité, la présence est requise tout au long de la formation.

Une **attestation** est délivrée aux participants ayant suivi la totalité de la formation.

LES FORMATIONS

Depuis sa création en 1996, l'association *artos* contribue au développement des métiers du spectacle et de la culture.

artos a initié, en partenariat avec les Universités de Lausanne et Genève, un Diplôme de formation continue en gestion culturelle et a mis sur pied le Brevet fédéral de Technicien-ne du spectacle et le CFC de Techniscéniste.

De plus, l'association organise, plusieurs fois par année, une série de formations courtes et continues :

En technique de scène :

- Module sécurité – lieux de spectacle et événementiel
- Formation antichute
- Vectorworks – spotlight
- PEMP (Plateforme élévatrice mobile de personne)

En administration :

- Droit suisse pour le spectacle vivant
- Communication avec les médias
- Comptabilité dans le spectacle vivant
- Gestion des salaires et cadres d'engagement

Informations détaillées sur le contenu et dates des sessions mises à jour régulièrement sur www.artos-net.ch

artos
association professionnelle

Avenue de Morges 26 / CH-1004 Lausanne
T. +41 21 621 80 60 / 61 / 63
admin@artos-net.ch / www.artos-net.ch

SENSIBILISATION A LA GESTION
DE PROJETS CULTURELS

Septembre-octobre 2019 / Bienne

**fOrum
culture**

artos
association professionnelle

artos organise cette session avec fOrum culture. Ce dernier a pour but de fédérer les acteurs culturels du Jura bernois, du Canton du Jura et de Bienne.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

La mise sur pied et la conduite de projets culturels exigent de tout responsable de **maîtriser des éléments de base** en gestion.

Pour donner une chance à un projet de se réaliser, il est nécessaire d'en **maîtriser tous les rouages administratifs et financiers**. Cette formation courte permet d'accéder à ces canaux indispensables.

Une **compréhension des enjeux et des étapes** essentielles d'un projet culturel est nécessaire pour permettre d'anticiper puis mettre en œuvre des **processus** et des **moyens adaptés**, en **évitant** un certain nombre d'**écueils** et d'**imprévus**.

Un **dialogue constructif** doit s'établir entre le-la porteur-euse d'un projet et les différents partenaires artistiques, techniques et financiers. Ce partenariat se concrétise à travers une définition claire du projet, d'objectifs réalistes et de procédures efficaces.

Cette formation courte permet d'accéder à ces canaux indispensables.

LES THEMES DEVELOPPES

- Création d'une association
- Rédaction d'un dossier de projet
- Planning et étapes de travail
- Élaboration d'un budget
- Recherche de financement
- Ressource humaines (contrats, salaires et charges sociales)
- Principes de comptabilité
- Évaluation du projet

LE PUBLIC CIBLE

Le cours Sensibilisation à la gestion de projets culturels s'adresse à des personnes qui souhaitent développer des **projets culturels de petite et moyenne taille à but non lucratif dans les arts vivants** (budget jusqu'à Fr. 50'000.-). Il permet d'identifier le contexte d'un projet, les ressources à mettre en œuvre et d'acquérir des outils simples de gestion.

L'INTERVENANTE

Emmanuelle Vouillamoz, Administratrice du petit théâtre de Lausanne.

LES INVITÉ-E-S

Fanny Ollivier et Valentin Zuber interviendront une heure durant le cours et apporteront leur éclairage en matière de subvention.

Fanny Ollivier, Responsable du secrétariat Région Bienne-Jura bernois à l'Office de la culture du Canton de Berne.

Valentin Zuber, Délégué à la promotion culturelle à l'Office de la culture du Canton du Jura.

DEUX VOLETS : THEORIE ET PRATIQUE

☉ Théorie (12h)

Introduction à l'élaboration, à la mise sur pied et à la conduite d'un projet :

Définition du projet (2h)

Première étape : définir le projet et le situer dans le contexte culturel. Evaluer sa faisabilité, estimer son coût, repérer les partenaires potentiels, prévoir un cadre juridique.

Mise en place du projet (4h)

Deuxième étape : rédiger le projet dans le détail, planifier son développement et sa gestion (budget, administration). Recherche de financements et prévoir la promotion du projet.

Réalisation et suivi du projet (6h)

Troisième étape : réaliser concrètement le projet. Assurer le suivi administratif (comptabilité, contrats liés à l'engagement du personnel, assurances sociales) et promotionnel. Adapter l'ambition du projet au fil de son évolution et de son financement. Enfin, établir des comptes et une évaluation finale.

☉ Pratique (45 minutes)

Entretien individuel autour du projet personnel :

Contexte, évaluation, mise en place d'une stratégie. L'entretien personnelle se fixe lors du cours et a lieu à l'issue de celui-ci.